



Saint Antoine sur L'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

EDITO

38^e année, n° 117

Janvier

Février

Mars

Avril

2020

En cette période difficile liée au Covid-19, il m'a semblé opportun de m'adresser à vous pour vous informer des mesures mises en place au niveau de la commune et de vous assurer de notre soutien.

Nous publions les informations utiles sur notre site internet (www.stantoinessurlisle.fr), mais nous savons que vous n'y avez pas tous accès pour différentes raisons.

Nous avons donc décidé de publier rapidement ce bulletin et de le distribuer en respectant toutes les mesures préconisées.

Aujourd'hui, en France et dans le monde, cette crise sanitaire que nous traversons prend le pas sur toute autre considération.

J'espère que cette crise sanitaire, vous la vivez le plus sereinement possible et notamment le confinement qui en a découlé. Je vous remercie de votre solidarité et de votre discipline qui permettent de freiner la circulation du virus.

Dans quelques jours, nous allons commencer à sortir progressivement de ce confinement. Toutefois, nous vivons une période de grande incertitude. Des dates sont posées, cependant, en fonction de la propagation du virus tout peut encore changer. Mais nous sortirons plus vite de cette situation dramatique si nous continuons à respecter les mesures barrières.

Nous le savons, cette crise sanitaire sans précédent va se doubler d'une crise économique sévère. L'état, la Région, le Conseil Départemental, la CALI, nous sommes tous mobilisés pour vous venir en aide.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous restons à votre écoute.

Nous mettons tout en oeuvre pour que la vie redémarré sereinement et en toute sécurité dans notre commune.

Les entreprises vont reprendre leurs activités sur tout le territoire.

L'école ouvrira en temps et en heure. Toutes les précautions seront prises pour que les enfants, le personnel et les enseignants soient préservés.

Des masques vont vous être distribués en fonction des directives nationales.

Nous sommes à vos côtés. Nous assurons autant que possible la continuité de notre service public, la sécurité, la salubrité, l'administratif en mairie et en télétravail pour que notre retour à une vie normale soit le plus facile possible. J'en remercie nos agents.

Prenez soin de vous et des autres et continuez à respecter les consignes.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**



ETAT D'URGENCE SANITAIRE COVID-19

Saint Antoine sur l'Isle

Suite à l'état d'urgence sanitaire promulgué par l'Etat, nous sommes en confinement depuis le 17 mars. Cette situation a impliqué la continuité des services tout en préservant le personnel.

Conformément à notre plan de sauvegarde, dès la mise en confinement, un courrier a été distribué aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables. Il les a informés des services pouvant leur apporter un confort (repas à domicile) et les a invités à nous faire part de leurs difficultés.

Au niveau administratif : la secrétaire, Florence MARTAUX, est présente le matin en mairie et assure la permanence téléphonique. Grâce aux nouveaux logiciels installés l'été dernier, elle a assuré en télétravail à domicile le règlement des factures, l'encaissement des recettes, la gestion des paies, le suivi des dossiers administratifs. L'instruction des dossiers d'urbanisme par la CALI a repris depuis peu.

La mairie est fermée au public, les urgences sont assurées. Le secrétariat sera aménagé et réorganisé pour le 11 mai.

Au niveau des services d'entretien : les services techniques, les services périscolaires ont été placés en autorisation spéciale d'absence (ASA). Leur rémunération a été maintenue intégralement.

Depuis le 14 avril, pour des raisons de sécurité et de salubrité, les deux agents techniques affectés à la voirie et aux espaces verts ont accepté de reprendre leurs activités à mi-temps. Nous avons accordé des horaires libres (à 50 %) à M. Ludovic HORRU, adaptés aux horaires de son épouse pour la garde de leurs enfants. Les agents du périscolaire ont été mobilisés pour la désinfection des locaux scolaires et autres (foyer, locaux sportifs, église)

L'ensemble du personnel municipal a été équipé de vêtements de protection, de solutions désinfectantes. Leurs salaires ont été maintenus intégralement.

Une aide à notre cabinet infirmier : les masques que nous possédions ont été donnés au Cabinet Infirmier et nous en avons commandé d'autres au Conseil Départemental que nous avons reçu le 23 mars.

Un grand merci à tous les personnels soignants.



► **Le service de repas à domicile a été étendu à toutes les personnes vulnérables et aux de plus de 70 ans.** Tous les jeudis, ce service assure le portage du journal Le Résistant.

Pour plus d'informations : 05 57 55 61 97

► **Un premier plan d'aide permet une contribution aux très petites entreprises impactées par la crise sanitaire.** La CALI va accorder, sous certaines conditions, une aide de 1000 € qui pourra

être complétée par d'autres dispositifs. Tous nos commerçants, artisans et agriculteurs ont été informés.

Un second plan de soutien aux Très Petites Entreprises (TPE) co-construit avec la Région Nouvelle Aquitaine et la Banques des Territoires, permettra d'apporter des prêts en trésorerie aux entreprises éligibles, en complément de notre premier plan de soutien et des dispositifs gouvernementaux et régionaux.

Pour évoquer vos difficultés ou obtenir des renseignements : économie@lacali.fr ou 05 57 55 33 66

► **Côté transports :** les lignes urbaines, non urbaines ainsi que les transports de proximité ont été maintenus, seuls les transports scolaires ont été suspendus.

Les Maires se réunissent en visioconférence pour étudier et soulever les problèmes rencontrés.



CovidPsy33



**CONFINEMENT
ANGOISSE
STRESS
TRISTESSE
SOLITUDE
ISOLEMENT
TENSIONS**

NOUS VOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE GRATUIT DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ACTUELLE.

N°Vert 0 800 71 08 90

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 18H

 BESOIN D'AIDE ? VOUS ÊTES VICTIMES DE VIOLENCES DANS VOTRE COUPLE OU VOTRE FAMILLE LES NUMÉROS UTILES DE PROXIMITÉ	
HOPITAL DE LIBOURNE SERVICE SOCIAL 05 57 55 34 00 CAP LIB (PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE) 05 57 55 34 55 / 05 57 55 34 56	MAISON DU DÉPARTEMENT DES SOLIDARITES DU LIBOURNAIS 05 57 51 48 70
ASSOCIATION VICT AID 05 56 01 28 69	GENDARMERIE DE LIBOURNE 05 57 50 82 00
ASSOCIATION CIDFF 05 56 44 30 30	CENTRE D'ACCUEIL EN URGENCE DES VICTIMES D'AGRESSION (CAUVA) DE BORDEAUX 05 56 79 87 77

DISTRIBUTION DE MASQUES

La CALI va fournir des masques pour les soignants, infirmiers, maisons de retraite, familles d'accueil mais **aussi pour tous les habitants des communes de la CALI à partir de l'âge de 10 ans**. Ces masques confectionnés par l'entreprise PLUME située à Abzac seront réutilisables, fournis avec une notice explicative, sous sachet et aseptisés.

Ils vous seront remis à domicile (remis ou déposés dans votre boîte) au plus tard le jeudi 7 mai 2020.

Le Conseil Départemental de la Gironde va également fournir un masque par habitant. Ceux-ci seront également distribués par la mairie, à votre domicile, après le 11 mai 2020.

L'ÉCOLE

La situation sanitaire liée au coronavirus a impliqué la fermeture de notre école le 16 mars dernier.

Une continuité pédagogique a été mise en place par nos enseignantes et a permis de maintenir un contact régulier avec les élèves, par visioconférence ou par téléphone. La secrétaire de la mairie, Florence MARTAUX, est venue en aide aux parents en difficulté face à l'impression de leurs documents.

Le gouvernement a décidé de l'ouverture progressive des écoles à compter du 12 mai sur la base du volontariat, le 11 mai étant la reprise des enseignants.

Notre école ainsi que la garderie, accueilleront donc les élèves conformément aux directives et dans le respect des prescriptions sanitaires : maintien des distances physiques, application des gestes barrières, désinfection des locaux et du matériel. Un thermomètre sans contact permettra de contrôler la température des élèves.

La CALI va équiper les élèves de visières de protection et étudie actuellement avec la société SMURFIT KAPPA à St Seurin sur l'Isle, un prototype de séparation des élèves.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les enseignantes et le personnel municipal pour que ce retour à l'école se passe dans les meilleures conditions possibles. Une réunion avec le Directeur d'Académie aura lieu le 4 mai et permettra d'affiner l'organisation de cette rentrée.

Notre école est désormais classée « école numérique », la troisième classe ayant été équipée d'un tableau numérique, durant cette période de confinement.

ELECTIONS MUNICIPALES



Un deuxième tour aura lieu suite au scrutin du 15 mars 2020.

Le bureau de vote a été organisé dans le respect des préconisations sanitaires gouvernementales, assurant ainsi la sécurité des électeurs et des élus.

La décision pour fixer le 2^o tour sera prise le 23 mai par les services de l'État.

Seuls, pourront voter à ce deuxième tour, les électeurs figurant sur la liste électorale arrêtée au 15 mars ainsi que les jeunes ayant eu 18 ans à compter de cette date.

L'élection des Maires et Adjointes dans les communes où les candidats ont été élus au premier tour est également reportée, tout comme les élections au sein de la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI).

La loi d'urgence sanitaire a transféré à tous les exécutifs l'essentiel des pouvoirs des assemblées délibérantes. Des arrêtés sont pris pour des décisions importantes sans délibération.

Pendant le confinement, Madame le Maire, aidée de ses Adjointes, a suivi les dossiers en cours.



COMMÉMORATION 8 MAI

Sur proposition de l'Association des Maires de France, Madame le Maire, accompagnée d'un représentant des Anciens Combattants, déposera une gerbe du souvenir au pied du monument aux morts le 8 mai prochain. Il n'y aura donc pas de rassemblement mais ce geste, qui reste symbolique à la mémoire des combattants et victimes de cette guerre. Vous pouvez pavoiser vos maisons ce jour là.



Un grand merci à tous les agents qui ont assuré la continuité du service de collecte des ordures ménagères !

Retrouvez toutes les infos
www.smicval.fr

Tél 05 57 84 74 00

A PARTIR DU 11 MAI

- 1 Reprise progressive de la collecte des recyclables
- 2 Ouverture partielle des Pôles Recyclage

DEPÔT DE VOS DÉCHETS EN PÔLES RECYCLAGE

RDV uniquement

RDV sur www.smicval.fr (ou 05 57 84 74 00)

RECYCLABLES (machoules, masques, gants, BAC TARRON)

VÉGÉTAUX (branches, feuilles, herbes) *à partir du 11 MAI*

25 MAI

Reprise à 100% de la collecte du bac jaune

aux jours habituels

CALENDRIER disponible sur www.smicval.fr

8 JUIN

Reprise progressive de tous les Pôles Recyclage

LA VIE ASSOCIATIVE

Toutes les manifestations prévues ont été annulées : les Arts de l'Isle, la fête de Pentecôte, manifestations sportives prévues jusqu'en juin... Nous espérons vous retrouver en septembre peut-être....

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Plages	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.	Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Salles des fêtes/polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Commerces	Réouverture le 11 mai	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai.	Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Festivals	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Lieux de culte	Déjà autorisés.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence.		
Maternelles	Réouverture le 11 mai.		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.		

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERME	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERME	13h30 18h00	13h30 17h30	FERME



Mairie
648 rue de Verdun

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinesurlisle.fr—site internet : www.stantoinesurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous